

MOT DU MAIRE



Chères Bovoises, chers Bovois,

En ce début de saison estivale, j'ai le plaisir de vous présenter le nouveau bulletin municipal. Issu d'un travail collectif, il affirme notre volonté de communiquer sur nos actions, ponctuées de moments de convivialité, de rencontres et d'événements culturels, sportifs et commémoratifs. Ces rendez-vous participent pleinement au lien social et à la vie de notre commune.

Je tiens à souligner l'implication des élus et des agents communaux mobilisés et réactifs pour trouver des solutions aux petits tracas, comme aux situations complexes, permettant le bon fonctionnement de la collectivité. J'en profite pour rappeler que l'été, c'est aussi des températures hors normes qui nous rappellent combien nous devons faire preuve de vigilance et de respect des consignes données.

Je vous souhaite une excellente saison d'été.

Marylène Brare
Maire de Boves

N°1
JUIN 2026

SOMMAIRE

Citoyenneté	• p. 2
Événements passés	• p. 3-4
Infos pratiques	• p. 5
Vie communale	• p. 6-7
LE DOSSIER CENTRAL : Budget	• p. 8-9
Expression libre	• p. 10
Urbanisme	• p. 10
Environnement	• p. 11
C.C.A.S.	• p. 12
Enfance - Éducation	• p. 13-14
Vie associative	• p. 14-15
Les Bovois ont du talent	• p. 15
Agenda	• p. 16
Du côté du commerce	• p. 16
La rubrique qu'on aime	• p. 16

ACTUALITÉS MARQUANTES



Événements passés

p. 3



Archéologie

p. 7



Budget

p. 8

...et bien plus
encore dans
votre JdB !

Un nouveau logo pour la commune

Suite au conseil municipal du 5 juin 2026, Boves adopte une nouvelle identité visuelle. Moderne et épuré, ce logo symbolise fidèlement notre territoire à travers trois marqueurs forts : l'eau (une ligne bleue évoquant l'Avre, la Noye, nos étangs et rieux), la nature (des formes vertes pour nos espaces boisés et notre réserve naturelle) et l'activité (des touches d'orange représentant nos plaines agricoles et zones économiques).

**Une synthèse visuelle
de notre territoire**

Le « V » multicolore : le choix de la diversité

Au cœur du visuel, le « V » de Boves devient un oiseau, symbole de notre biodiversité et de notre avenir.

Consulté en interne, le personnel a choisi le dégradé multicolore, validé ensuite par les élus. Ce logo moderne incarne la cohabitation, la modernité et l'inclusion de tout le territoire, et ornera très prochainement nos supports (À découvrir en tête de page ↑).

Les Bovois ont choisi le nom de leurs publications !

À l'issue de la consultation organisée auprès des habitants, les réponses ont été recueillies pour désigner les noms des futures publications municipales.

Pour le journal bimestriel, c'est « **Boves et vous** » qui arrive en tête des suffrages, devant « Boves Express » et « Boves Connect ».

Concernant le magazine semestriel, le choix des participants s'est majoritairement porté sur « **JDB (Journal des Bovois)** ». Ce titre devance ainsi « Canard de Boves », « Boves 360 » et « Atout Boves ».

La municipalité remercie chaleureusement toutes les personnes ayant participé à cette consultation citoyenne. Ces nouveaux noms accompagneront désormais la communication municipale et contribueront à renforcer le lien entre la commune et ses habitants.

Résultats référents de quartier



En parallèle au sondage lancé auprès des Bovois, la municipalité a engagé une démarche visant à renforcer le lien de proximité entre les habitants et les élus grâce à la création de **réfèrents de quartier**.

Vingt habitants se sont portés volontaires pour participer à cette initiative, témoignant de leur attachement à la vie locale et de leur volonté de s'investir pour leur quartier.

L'ensemble des candidats seront contactés lors d'une réunion en septembre. Cette réunion sera l'occasion de définir ensemble les détails de la démarche.

Si cette dynamique est déjà bien lancée, nous recherchons encore un référent volontaire pour le **secteur F**. Ce secteur concerne les habitants résidant rue du Traité de Boves, impasse des Coquelicots, rue du Comte Enguerrand, route de Glisy, route des Lilas, rue de l'Abbesse Marguerite, rue du Comte Robert Ier, impasse des Roses, impasse des Tulipes et rue du Comte de Dreux de Boves. Les personnes intéressées par cette mission de proximité peuvent dès à présent se manifester en envoyant un mail à la mairie : mairie@ville-boves.fr.



Jeunes, votre avis compte !

Et si c'était toi qui faisait bouger Boves ?

Tu as des idées, des envies ou simplement envie de rencontrer d'autres jeunes ? La **Maison des Jeunes** est faite pour toi ! Imagines un lieu pensé par les jeunes, pour les jeunes : aménagement des espaces, activités, sorties, événements, projets, voire voyages... Tout sera à construire ensemble selon tes envies. C'est l'occasion de créer un espace qui te ressemble et de participer à son animation.

Tu veux aussi donner ton avis sur l'avenir de ta commune ?

Rejoins le Conseil Municipal des Jeunes ! Tu pourras proposer des idées, participer aux réflexions sur les aménagements, les actions et les projets de la ville, et faire entendre la voix des jeunes auprès des élus.

Viens découvrir ces deux projets lors de la rencontre du 25 septembre à 18h à la Salle des Fêtes. Plus vous serez nombreux, plus vos idées pourront faire la différence !

Des temps de rencontre avec le Maire

et son équipe municipale !

Dans le cadre de la volonté municipale de favoriser la proximité et les échanges avec les habitants, plusieurs temps conviviaux ont été organisés au cours du printemps 2026.

Le **dimanche 26 avril**, un **café-rencontre** s'est tenu sur le marché de plein air, avec café offert par la municipalité, permettant des échanges libres entre les habitants et les élus. Le **mercredi 20 mai**, une

rencontre conviviale en fin d'après-midi au Square du 19 mars 1962, rue Roland Dorgelès a réuni habitants et équipe municipale autour d'une collation partagée.

Ces rendez-vous ont été l'occasion de nombreux échanges et témoignent de l'importance accordée au dialogue de proximité.



café-rencontre du dimanche 26 avril
au marché de plein air



moment convivial du mercredi 20 mai
au square rue Roland Dorgelès

Succès pour la sardinade au marché de plein air



Le dimanche 14 juin 2026, la municipalité de Boves a proposé une **sardinade** conviviale lors du marché de plein air, rue Eugène Després. Entre 11h et 12h30, Bovois, visiteurs et commerçants se sont retrouvés en nombre dans une ambiance chaleureuse et festive.

Sous un soleil agréable, les participants ont partagé le verre de l'amitié et savouré une assiette de maquereaux grillés offerte par la commune. La municipalité remercie chaleureusement le public, les commerçants ainsi que les équipes mobilisées pour la réussite de ce moment de partage qui fait vivre notre marché !

Une belle soirée musicale avec D'Az Trio

Le 3 juin, la salle des fêtes a accueilli de nombreux spectateurs pour le concert gratuit du « D'Az Trio ». Dans une ambiance chaleureuse, les musiciens ont proposé un voyage musical mêlant jazz et reprises revisitées. Une soirée conviviale très appréciée par le public.



Reprise des sessions du parcours archéologique

Les sessions du parcours archéologique ont repris en compagnie de **Richard Jonvel**, responsable du service Archéologie d'Amiens Métropole.

Trois rendez-vous étaient proposés les samedis 25 avril, 6 juin et 13 juin 2026. Tout au long du parcours, les participants ont pu découvrir les secrets enfouis de Boves et mieux comprendre l'histoire et le patrimoine archéologique de la commune.



À lire aussi : fouilles archéologiques (p. 7)

Retour sur la randonnée vélo "Métro 39"



Dimanche 3 mai, la randonnée vélo « Métro 39 » a réuni 49 participants dans une ambiance conviviale et familiale, malgré une météo incertaine. Petits et grands ont parcouru un circuit d'environ 12 km à travers la commune.

À l'arrivée, une collation a été proposée aux participants. La municipalité remercie les bénévoles et partenaires mobilisés, notamment la police municipale, les équipes sur le terrain ainsi que les jardins ouvriers et familiaux pour la mise à disposition du site d'accueil.

Organisée en partenariat avec Amiens Métropole, cette édition a rencontré un beau succès.

Des nichoirs pour la biodiversité

Le 25 mai, dans le cadre de la **Fête de la Nature**, petits et grands ont participé à un atelier de **fabrication de nichoirs** au Point Rencontre des Jardins Ouvriers. Chacun a pu réaliser et repartir avec son nichoir pour oiseaux ou chauves-souris. Une animation ludique et pédagogique très appréciée.



La commune adresse ses remerciements à **Pascal Paillard**, initiateur et animateur bénévole de cet atelier, pour son investissement et la qualité de son accompagnement.



Ambiance des grands soirs pour France-Sénégal !



Le mardi 16 juin dernier, la salle des fêtes a vibré pour la retransmission sur écran géant du match France-Sénégal (Coupe du Monde 2026). Organisé par le *Comité des fêtes* avec le soutien de la municipalité, cet événement a rassemblé de nombreux Bovois dans une ambiance survoltée, festive et très familiale.

Un grand merci aux bénévoles pour l'organisation sans faille et aux habitants pour leur énergie communicative et leur fair-play exemplaire !

CityAll : toute l'information de votre commune dans votre poche

Pour rester informé facilement et en temps réel de la vie de la commune, la municipalité met à votre disposition l'application mobile CityAll.

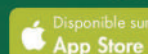
Gratuite et simple d'utilisation, CityAll permet à chaque habitant de recevoir directement sur son smartphone les informations importantes diffusées par la mairie : actualités, événements, alertes, informations pratiques, travaux, manifestations locales et bien plus encore. Les utilisateurs peuvent également recevoir des notifications en temps réel afin de ne manquer aucune information importante.



Téléchargez gratuitement

CityAll

puis sélectionnez votre ville



Opération Tranquillité Vacances



À l'approche des vacances, la Police municipale de Boves renouvelle son dispositif « Opération Tranquillité Vacances » (OTV), un **service gratuit** destiné à renforcer la sécurité des habitations pendant les absences prolongées.

Que vous partiez quelques jours ou plusieurs semaines, les agents de la Police municipale effectuent des passages réguliers aux abords de votre domicile afin de veiller sur votre logement et de signaler toute anomalie constatée.

Simple et gratuite, l'inscription permet aux habitants de partir en vacances avec davantage de sérénité, en sachant que leur habitation fait l'objet d'une surveillance particulière.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de s'inscrire auprès de la Police municipale de Boves :

- police@ville-boves.fr
- 06 86 37 10 83

Retrouvez toutes les informations et les modalités d'inscription sur le site de la Ville.

Collecte des déchets : des changements mis en place depuis le 1^{er} juin 2026

Du nouveau dans nos bacs : ce qui change pour la collecte des déchets à Boves

Nouvelles consignes de tri depuis le 1^{er} juin 2026 ! Modernisation, harmonisation à l'échelle de l'agglomération et optimisation des passages : les règles changent pour simplifier votre quotidien et réduire notre impact environnemental.

Retenez l'essentiel :

« Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ! »

Ordures ménagères résiduelles



La collecte s'organise désormais à raison d'une fois par semaine.



Jour de passage : Le jeudi après-midi.

À noter : ce passage unique, déjà expérimenté sur Amiens Métropole, a fait ses preuves.

Pour vos déchets fermentescibles, pensez au compostage, une solution simple et écologique.



Papiers et emballages recyclables

Le tri simplifié : Tous les papiers et emballages se trient ensemble en mélange (cartons, plastiques, métaux, etc.).



Jour de passage : Le jeudi matin, une semaine sur deux (semaines paires uniquement).



Les travaux vont
débuter



Bibliothèque de Boves : le chantier entre dans sa **phase préparatoire**

Dans la continuité des informations déjà communiquées sur le projet, la construction de la future bibliothèque de Boves entre désormais dans une phase concrète avec le lancement des premières opérations de chantier.

Vous l'avez sûrement repérée : une pancarte annonçant le début des travaux a récemment été installée sur le mur de l'école, à proximité du futur emplacement de la bibliothèque.

Ce nouvel équipement culturel, porté par Amiens Métropole et la mairie de Boves, viendra renforcer le réseau métropolitain en devenant la **dixième bibliothèque du territoire**. Située rue Eugène Després, à côté de l'école élémentaire et derrière la mairie, elle prendra place sur l'emplacement des anciens logements de fonction aujourd'hui inoccupés. **Les travaux devraient débuter dès cet été pour une ouverture prévue fin 2027.**

D'une superficie d'environ **500 m²**, la future bibliothèque proposera un espace moderne, lumineux et accessible à tous.

Pensé selon des principes bioclimatiques, le futur bâtiment privilégiera des matériaux durables et locaux, ainsi que des performances énergétiques optimisées, garantissant confort et respect de l'environnement.

Ce projet structurant permettra d'offrir aux habitants de Boves un nouvel espace de lecture, de culture et de partage, pleinement intégré au réseau des bibliothèques du territoire.

Les premières interventions techniques ont d'ores et déjà débuté.

Boves : un patrimoine enfoui qui continue de se dévoiler

Une découverte archéologique majeure vient une nouvelle fois révéler la richesse du sous-sol Bovois. Les fouilles préventives menées chemin des Voiries, dans le cadre d'un projet d'aménagement, ont mis au jour des traces d'occupations humaines couvrant près de 3 000 ans d'histoire, de l'âge du Bronze jusqu'aux périodes contemporaines.



Sous cette ancienne pâture se succèdent les témoignages de plusieurs époques : **une fosse datant de l'âge du Bronze**, vestige particulièrement rare à l'échelle régionale, des structures antiques comprenant notamment trois fours dont l'un remarquablement conservé, ainsi que les traces d'une importante occupation gallo-romaine matérialisée par la découverte d'une **villa gallo-romaine** et de plusieurs monnaies.

**Sous les pâtures Bovoises
dormaient des millénaires
d'histoire**

Les archéologues ont également mis au jour un vaste **ensemble funéraire médiéval**. Des centaines de sépultures, organisées selon les rites chrétiens de l'époque, témoignent d'une occupation du site bien

plus importante qu'imaginée jusqu'à présent. Cette découverte apporte un éclairage inédit sur l'histoire du secteur situé à proximité immédiate du château de Boves.

Les investigations ont été conduites sous la responsabilité scientifique d'**Arnaud Petit**, responsable scientifique médiéviste (SAAM), avec la participation de **Richard Jonvel**, responsable du service Archéologie

d'Amiens Métropole et chercheur associé au Centre Michel de Bouard. Leurs travaux contribuent à mieux comprendre l'évolution du territoire Bovois à travers les siècles et à enrichir les connaissances déjà acquises grâce aux nombreuses campagnes de fouilles réalisées sur la commune.



Ces découvertes exceptionnelles ont été présentées au public lors de la **conférence à deux voix** animée par Arnaud Petit et Richard Jonvel, organisée en mairie le **vendredi 12 juin** dans le cadre des **Journées Européennes de l'Archéologie**.

Une occasion privilégiée de partager avec les habitants les dernières avancées de la recherche et de rappeler que le sol de Boves demeure un véritable livre d'histoire à ciel ouvert.

BUDGET COMMUNAL 2025 et prévisions 2026

Agir aujourd'hui, construire demain

Chaque année, le budget communal est le reflet de nos priorités :

Assurer des services de qualité au quotidien et investir pour améliorer durablement le cadre de vie de tous.

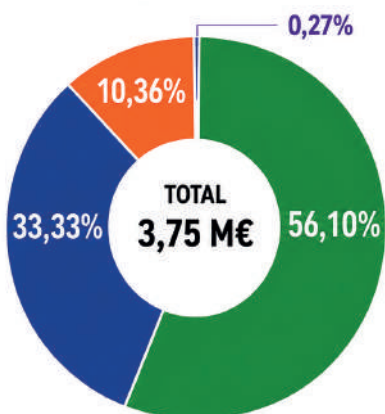
Voici les points essentiels à retenir pour 2025 et les projets à venir.



D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

LES RECETTES COMMUNALES 2025

La commune a perçu 3,75 millions d'euros de recettes.



- Ressources fiscales** (impôts locaux) **2 105 788 € 56,10 %**
- Dotations et participations** **1 249 761 € 33,33 %**
- Ventes et autres produits courants** **388 711 € 10,36 %**
- Produits exceptionnels** **10 005 € 0,27 %**
- Produits financiers** **53 € 0,001 %**

NOTRE SITUATION EN UN COUP D'ŒIL

RECETTES TOTALES
3,75 M€
dont fonctionnement

DÉPENSES TOTALES
3,46 M€
dont fonctionnement

ÉPARGNE BRUTE
295 008 €

DETTE PAR HABITANT
120 €

MOYENNE NATIONALE : 629 €

EMPRUNTS EN COURS
• Salle des fêtes : échéance 2038
• Rue Victor-Hugo : échéance 2027

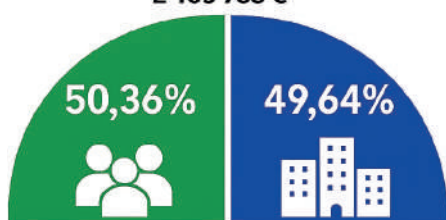
SITUATION FINANCIÈRE
SAINE

CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT
PRÉSERVÉE

QUI PAIE L'IMPÔT LOCAL ?

RÉPARTITION DES RESSOURCES FISCALES

2 105 788 €



Ménages
(particuliers)

Entreprises
(sociétés)

Une contribution équilibrée
au financement des services publics locaux.

A RETENIR



Plus d'un euro sur deux
provient de la fiscalité locale.



Plus d'un tiers des recettes
provient des dotations et
participations.



Les services communaux
génèrent également des
recettes complémentaires.

NOS FINANCES EN (FONCTIONNEMENT UNIC)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en millions d'euros)



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (en millions d'euros)



LES CHARGES DE PERSONNEL : UNE HAUSSE CONJONCTURELLE



L'évolution des charges de personnel observée en 2025 s'explique par plusieurs arrêts de travail ayant nécessité des remplacements afin d'assurer la continuité du service public. Le conseil municipal suit cette situation avec attention et des premiers signes montrent un retour progressif à la normale. La maîtrise des dépenses de personnel demeure une priorité afin de préserver durablement les équilibres financiers de la commune.



Merci !

Merci aux agents municipaux, aux associations, aux partenaires institutionnels et à l'ensemble des habitants qui contribuent chaque jour au dynamisme de notre commune.



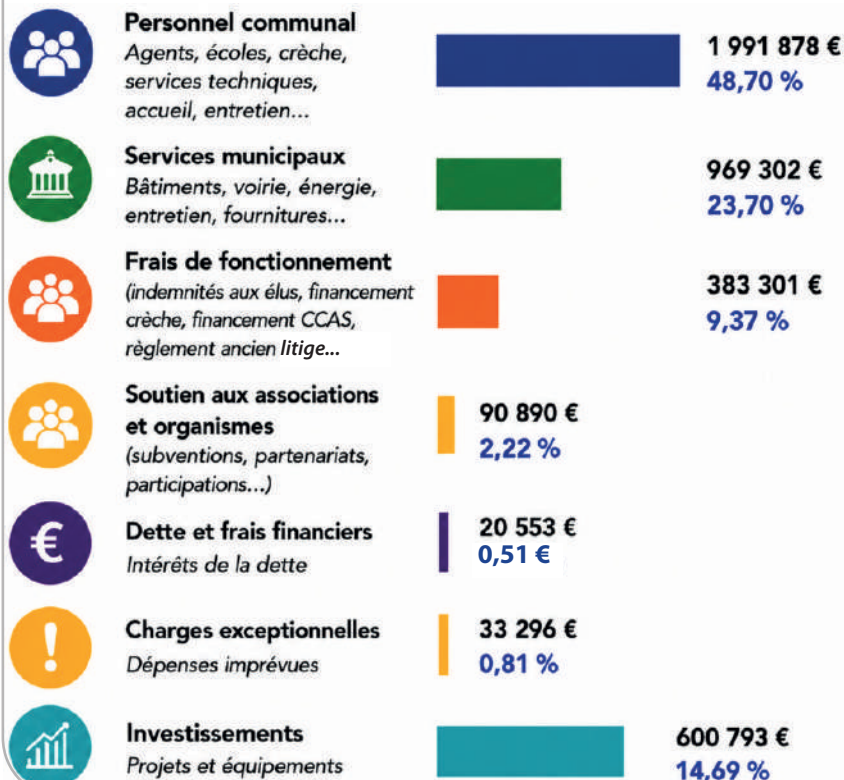
Grâce à une gestion rigoureuse, Boves poursuit ses investissements dans le service public de qualité.

OÙ VA L'ARGENT ?

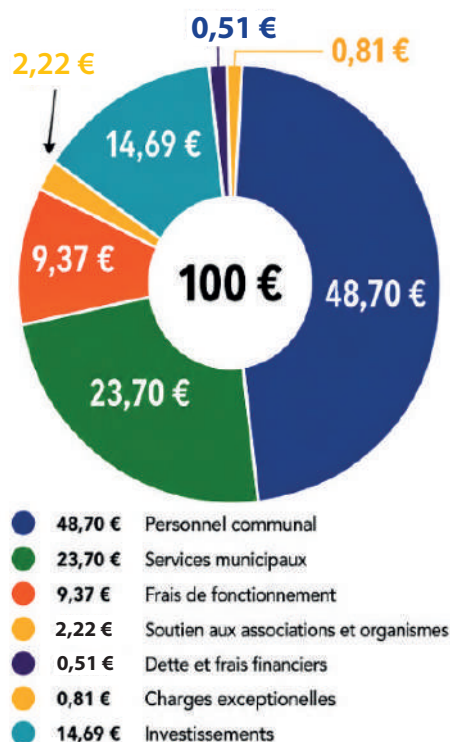
DES DEPENSES AU SERVICE DES HABITANTS

Sur les 4 millions d'euros (fonctionnement et investissements) en 2025

RÉPARTITION DES DÉPENSES TOTALES 2025



OÙ VONT 100 € DE DÉPENSES COMMUNALES ?



INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2025

600 793 € investis pour notre commune

- ✓ Remplacement du chéneau ouest de l'église
- ✓ Finalisation du parcours archéologique
- ✓ Pose d'un columbarium au cimetière Saint-Nicolas
- ✓ Trottoirs rues Manasses-Barbier et Eugène Desprès
- ✓ Travaux de voirie de la Galetière
- ✓ Remise en état de la plonge du restaurant scolaire
- ✓ Equipement et armement de la Police municipale
- ✓ Restauration de deux tableaux en mairie
- ✓ Révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme)
- ✓ Rénovation de bureaux en mairie et remise en état du clocheton
- ✓ Aménagement de la cour intérieure de l'école maternelle
- ✓ Passage en éclairage LED (hameau des Aiguillères, rue Commandant Jan, de la Galetière et de Domart)



INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2026

Préparer l'avenir

- ➔ Démolition des deux habitations en vue de la future bibliothèque
- ➔ Réhabilitation de la maison du 56 rue Victor Hugo en un espace tiers-lieu
- ➔ Mise aux normes de la Maison de l'Enfance (41, rue des Ecluses)
- ➔ Pose de jeux supplémentaires au city-stade
- ➔ Lancement des études de végétalisation des cours d'école
- ➔ Extension de la vidéoprotection
- ➔ Remplacement d'un tracteur des services techniques
- ➔ Rénovation des façades Est et Nord de la mairie
- ➔ Électrification de l'horloge de la mairie
- ➔ Essai de végétalisation dans les deux cimetières



reuse et responsable, la ville de
ssements tout en maintenant un
u bénéfice de tous.

*Un budget transparent,
au service de tous les Bovois.*



Les textes ne font l'objet d'aucune modification ou correction de la part de la rédaction.



Le 15 mars 43 voix nous ont séparés de la liste victorieuse des municipales. Avec plus de 49% des suffrages la loi ne nous donne que 5 conseillers municipaux. Consciente de ce très faible écart Mme la maire a tenu à intégrer pleinement nos 5 conseillers élus au sein de la nouvelle équipe municipale.

Nos électeurs sont ainsi représentés au sein du conseil. C'est dans cet état d'esprit que nous participons activement aux différentes commissions et que nous pouvons y donner nos avis et propositions dans un climat constructif.

En ce début de mandat nous nous félicitons que l'équipe majoritaire ait tenu un engagement de campagne en prenant à bras le corps l'impact des nuisances de la SECODE sur les vies de nos concitoyens et en se prononçant sans ambiguïté contre le projet d'extension, au sein de la commune et d'Amiens métropole. Vous êtes de plus en plus nombreux à signaler les odeurs, le mois de mai a été catastrophique et a battu tous les records de nuisances et ce fléau doit être une priorité de 2026, dans ce cadre nous réclamons la création d'une commission environnement.

Au sein de ce nouveau conseil municipal nous oeuvrons à mieux informer les habitants dans une totale transparence.

Nathallie Coppens - Alexandra Georges - Maxime Gombart - Olga Milheiro - Alain Robert

URBANISME

Boves poursuit la révision de son Plan Local d'Urbanisme

La commune de Boves a entamé à la fin de l'année 2024, la **révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU)**. Cette démarche s'accompagne d'une concertation avec les habitants prévue tout au long de la procédure, notamment au moyen d'articles dans le bulletin municipal, d'un registre mis à disposition en mairie et d'une réunion publique.

Au cours de l'année 2025, les élus ont travaillé à l'élaboration du **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**. Ce document fixe les grandes orientations du projet communal pour les 10-15 prochaines années, en s'appuyant sur le diagnostic du territoire et les enjeux identifiés.

Le PADD de Boves s'organise selon deux grands axes, déclinés en cinq orientations.

Les grandes orientations du projet communal

AXE 1 - BOVES, VILLE NATURE

- Préserver et améliorer le cadre de vie communal et ses richesses naturelles.
- Accompagner le développement de l'activité agricole.

AXE 2 - BOVES, VILLE À DIMENSION HUMAINE

- Opter pour une croissance urbaine et démographique dynamique et raisonnée.
- Pérenniser et conforter l'activité économique, les services et les équipements.
- Prendre en compte les différents types de déplacements.

Le projet communal vise un développement raisonné et maîtrisé de Boves à l'horizon 2035. L'objectif est de répondre aux besoins de la population tout en limitant la consommation d'espace, en privilégiant le renouvellement urbain, la mobilisation des dents creuses et la reconquête de friches déjà identifiées dans le tissu urbain existant.

Il prévoit également de préserver les grands équilibres paysagers et environnementaux de la commune, de soutenir l'activité agricole, de conforter l'offre de services et d'équipements, et d'améliorer les conditions de déplacement au sein du territoire.

Une réunion publique ouverte à tous



Afin de présenter aux habitants les grands enjeux du territoire et les orientations du projet communal, une réunion publique sera organisée le **mardi 22 septembre à 19h à la salle des fêtes de Boves**.

Ce temps d'échange permettra à chacun de mieux comprendre la démarche engagée et de poser ses questions sur le projet de PLU.

Quel calendrier ?



Le travail sur les enjeux et sur le projet de développement du territoire ayant été débattu en conseil municipal, les élus finalisent désormais la phase réglementaire du PLU. Celle-ci doit permettre de définir un nouveau dispositif réglementaire adapté pour la commune, en s'appuyant sur le document existant et les évolutions souhaitées par la commune. Cette démarche est conduite en lien avec les services de l'état et le bureau d'études chargé d'accompagner les élus dans la révision du PLU.

Les habitants sont également informés qu'un registre de concertation est mis à disposition en mairie, afin de recueillir les observations des Bovois.

Enfin, une enquête publique sera organisée en fin de procédure au premier trimestre 2027, afin de permettre aux habitants de consulter le projet arrêté et de formuler, le cas échéant, des observations.

Centre d'enfouissement **SECODE** : ensemble pour un avenir durable

Implanté sur le territoire de Boves, le centre d'enfouissement SECODE traite chaque année près de 200 000 tonnes de déchets.

Face aux défis environnementaux et sanitaires, les habitants, les associations et la commune unissent leurs forces pour agir ensemble, avec l'objectif ferme d'exclure toute extension du site, et construire des solutions concrètes, efficaces et durables.



Surveillance renforcée



Mobilisation citoyenne



Actions concrètes



Avenir durable pour tous



La commune de Boves : un outil de soutien et de travail collectif

Depuis les premières alertes auprès du premier ministre en août 2020, le suivi du site SECODE et la remontée des plaintes en collaboration avec les autorités est systématique. La rencontre en Préfecture, le soutien du Sénateur Remi CARDON et de l'ensemble des élus d'Amiens Métropole (via le vœu voté sur proposition de Marylène Brare) sont des actes forts qui montrent une implication forte des pouvoirs publics. La commune s'engage désormais aux côtés des deux structures présentées ci-dessous pour agir ensemble, main dans la main !



Travailler avec rigueur et respect



Étudier et mettre en oeuvre des actions concrètes



Dialoguer, informer et impliquer tous les citoyens



Construire ensemble un avenir durable pour notre territoire

Deux mobilisations locales, deux approches différentes Un même cap : protéger notre territoire et préparer l'avenir

1

Association « Contre un siècle d'enfouissement à Boves »

Active et engagée, l'association agit pour que le centre d'enfouissement ne s'étende pas et qu'il réduise progressivement son activité. Elle veille, informe et propose des solutions pour un site plus vertueux.

- Suivi des nuisances via l'outil stop-secode.fr
- Participation active aux instances de suivi
- Actions auprès des élus et institutions
- Avancées concrètes obtenues :
 - Capteurs H2S installés, surveillance accrue du site, recouvrement quotidien des déchets, abandon du projet VALOPOLE dans sa forme initiale
- Opération affichettes jaunes, pétition en ligne et en porte-à-porte (1 500 réponses), 10 flyers d'information distribués, manifestation devant la mairie en juillet 2025
- Question au Sous-Préfet sur les nappes phréatiques

MOIS NOIR EN MAI 2026 :
record de signalement, record de jours de nuisances. Continuons à signaler.



Facebook :
Association Contre un siècle d'enfouissement à Boves



Contact :
boves.collectifcontrelasecode@gmail.com

2

Le Réseau de citoyen·ne·s engagé·e·s pour un avenir viable – Boves et environs

Affecté par les nuisances, le réseau agit pour réduire à la source les déchets enfouis, en particulier les biodéchets qui en sont responsables. Il dénonce les nuisances et participe activement aux instances de suivi.

- Promotion du tri des biodéchets à la source
- Développement du compostage de proximité et de la méthanisation de qualité
- Échanges avec les collectivités, élus, associations, services de l'État et la direction de la SECODE.
- Sensibilisation des habitants sur tout le territoire
- Lettres types en vue d'obtenir des actions concrètes (par exemple, le recouvrement quotidien des déchets)
- Respect et application de la réglementation en vigueur depuis janvier 2024 → tri à la source des biodéchets
- Participation active aux comités de suivi
- Interpellation des nouveaux élus au conseil d'Amiens Métropole favorisant une avancée significative au travers du vœu proposé par le maire de Boves



Contact :
Vous souhaitez nous écrire, alerter ou échanger ?
reseau.des.citoyens@gmail.com

Vous êtes témoin d'une nuisance ou vous souhaitez vous informer ?



Renseignez-vous auprès des structures ci-dessus ou de la mairie de Boves
Déclarez sur stop-secode.fr

Installation du Conseil d'administration du C.C.A.S.

Le Conseil d'administration du CCAS de Boves a été installé le 29 avril 2026. Cet établissement met en œuvre la politique sociale municipale et accompagne les habitants au quotidien.

Il est composé de **quatre membres élus** et de **quatre représentants du monde associatif**.

Membres élus :

- ◆ Marylène Brare, maire de Boves, présidente de droit
- ◆ Françoise Molliens, adjointe en charge de la solidarité, des liens intergénérationnels, du logement, des fêtes et cérémonies, vice-présidente
- ◆ Nathalie Semedo Da Veiga, conseillère déléguée aux liens intergénérationnels, vice-présidente déléguée
- ◆ Tristan Dagonet, conseiller municipal
- ◆ Alexandra Georges, conseillère municipale

Membres représentants du monde associatif :

- ◆ Joël Gellynck
- ◆ Marina Prévot
- ◆ Pascale Budin
- ◆ Anne-Marie Soulat

Dans le cadre de ses missions, le C.C.A.S. réalisera une analyse des besoins sociaux afin d'adapter ses actions aux réalités du territoire et de renforcer les dispositifs de proximité avec les habitants et les partenaires locaux.

Le mandat s'inscrit dans la continuité des actions existantes : renouvellement du service civique en direction des personnes âgées, développement des actions intergénérationnelles, et maintien des dispositifs solidaires (repas dansant pour les aînés de plus de 70 ans, colis de fin d'année et cadeau aux enfants de la naissance à 2 ans).

Une permanence du C.C.A.S. sera également mise en place à la mairie de Boves à compter du jeudi 17 septembre, un jeudi sur deux de 9h30 à 11h.

Cette permanence permettra d'accueillir les habitants rencontrant des difficultés ou ayant besoin d'un accompagnement, notamment pour :

- 🏠 des difficultés financières (les demandes sont étudiées à partir d'un dossier transmis par les services sociaux)
- 📄 une demande d'élection de domicile
- 🏠 un accompagnement dans les démarches administratives au format papier
- 💻 l'accès à un accompagnement numérique (borne informatique et aide sur rendez-vous)
- 💛 l'inscription sur le registre nominatif communal pour les personnes isolées, âgées, en situation de handicap ou vulnérables, afin d'être contactées en cas d'événements exceptionnels (canicule, grand froid, épidémie...)
- 🏠 une demande de logement social
- ☕ un temps d'échange pour les aidants autour d'un café
- ❓ toute question ou besoin divers

Le C.C.A.S. reste pleinement mobilisé pour renforcer le lien social et accompagner les habitants dans leur quotidien. Ces actions évolueront tout au long du mandat et feront l'objet de communications régulières.

Ne restez pas isolé(e) : inscrivez-vous sur le registre communal des personnes vulnérables

La commune rappelle l'importance du registre communal des personnes vulnérables, qui permet de renforcer le suivi des habitants en cas de situation exceptionnelle.

Ce dispositif s'adresse aux personnes résidant à domicile :

- 👴 de plus de 65 ans
- 👴 de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- 👴 adultes en situation de handicap
- 💛 ou toute personne se sentant fragile et souhaitant s'y inscrire

L'inscription peut être effectuée par la personne concernée ou par un tiers (famille, médecin, service d'aide à domicile...).

En cas de crise (canicule, grand froid, inondation, coupure d'électricité...), ce registre permet de contacter les personnes inscrites afin de s'assurer de leur situation.

Le formulaire est disponible sur le site de la mairie (rubrique CCAS), peut être envoyé à domicile sur demande, et une aide au remplissage peut être proposée à domicile.

Renseignements auprès de Madame Pioli au 03 22 35 37 38 ou par mail : mariepierre.pioli@ville-boves.fr



Courses solidaires à l'école Les Deux Vallées



Les élèves de l'école maternelle Les Capucines et de l'école élémentaire Les Deux Vallées ont participé à deux courses solidaires placées sous le signe du partage.

Le 27 avril pour les maternelles et le 12 mai pour l'élémentaire, les enfants ont couru au profit des associations ELA et Grandir sans cancer.

Ces actions ont permis de sensibiliser les élèves aux valeurs de solidarité et d'entraide.

Tous ont participé avec enthousiasme, accompagnés de leurs enseignants et de parents venus encourager les enfants.

Une collation a été offerte par l'association des parents d'élèves.

La municipalité remercie l'ensemble des encadrants et bénévoles pour le bon déroulement de ces événements

Un grand merci à tous.

Amiens Métropole accueille des équipes artistiques en résidence mission éducation artistique et culturelle



Deux classes de maternelle ont bénéficié de la venue de Luis Meyer, artiste Colombien (docteur en Arts plastiques et sciences de l'Art).

Les élèves ont exploré avec lui une série de gestes artistiques autour de la brique et de leur environnement proche.

Un magnifique résultat que les parents ont pu découvrir lors du vernissage le lundi 15 juin 2026.



Préparer les élèves à leur entrée au collège est un objectif essentiel pour les enseignants et la municipalité

Dans cette optique, différentes actions sont mises en place. Cette année, entre autre, les élèves de CM2 ont bénéficié d'interventions de Madame Herrbach, professeur d'éducation musicale au collège de Longueau. Ce projet s'est terminé par un spectacle avec la chorale du collège et les CM2.

De plus, le vendredi 19 juin, les futurs collégiens se sont vu offrir une calculatrice par la mairie pour leur entrée en 6e. Cette remise s'est déroulée en présence de leurs enseignantes, de Madame le Maire, Marylène Brare, et de la 2e adjointe déléguée à l'Enfance Jeunesse, Madame Karine Dufrêne. Ce moment fort a été accompagné d'un goûter convivial ainsi que de la distribution du livre *Les Métamorphoses d'Ovide*, agrémenté d'un mot personnalisé de leur maîtresse.



École, ACM et APE : une fin d'année festive et partagée

Fête, Kermesse et Bingo du 29 mai

Co-organisé par l'ACM (Accueil Collectif de Mineurs) et l'APE (Association de Parents d'Élèves), cet événement festif a apporté beaucoup de joie aux nombreuses familles présentes.

Un grand merci aux équipes et aux parents d'élèves pour leur forte implication.

Nocturne accrobranche pour les CM2

Le 9 juin, l'APE a financé une sortie accrobranche nocturne à Ailly-sur-Noye, offrant aux élèves de CM2 un dernier moment de complicité avant leur passage en 6ème.



VIE ASSOCIATIVE

Le Comité des Fêtes de Boves a besoin de vous !



Depuis sa récente création, le **Comité des Fêtes de Boves** s'est donné une mission simple mais essentielle : **faire vivre notre commune** à travers des événements festifs, conviviaux et fédérateurs qui rassemblent toutes les générations.

Animations, sorties, spectacles, fêtes populaires, événements sportifs ou culturels... Les idées ne manquent pas pour dynamiser notre ville et offrir aux habitants des moments de partage et de bonne humeur. Mais pour que ces projets deviennent réalité, **nous avons besoin de forces vives : nous avons besoin de bénévoles !**

Être bénévole au Comité des Fêtes, ce n'est pas seulement donner un peu de son temps. C'est **participer à la vie locale**, rencontrer de nouvelles personnes, partager ses compétences, développer de nouvelles idées et contribuer au rayonnement de notre commune.

Chacun peut trouver sa place selon ses disponibilités et ses envies :

- **Aide à l'organisation** des manifestations ;
- **Installation et rangement** du matériel ;
- **Accueil** du public ;
- **Participation aux réunions** et à la préparation des événements ;
- **Soutien logistique** le jour des manifestations ;
- **Propositions de nouvelles animations** pour les habitants.

Aucune compétence particulière n'est requise. Quelques heures dans l'année peuvent déjà faire une grande différence. Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons proposer d'animations et faire de Boves une commune toujours plus dynamique et attractive.

Le Comité des Fêtes est avant tout une aventure humaine fondée sur la convivialité, l'entraide et le plaisir de faire ensemble.

Vous souhaitez rejoindre l'équipe ou simplement obtenir des renseignements ? **N'hésitez pas à nous contacter** ou à venir nous rencontrer lors de nos prochaines manifestations.

Ensemble, faisons vivre Boves !

Pour rejoindre l'équipe :

Contactez la mairie : 03 22 35 37 37 / mairie@ville-boves.fr ou venez nous rencontrer lors de nos événements !

Les associations, une richesse pour notre commune

Les associations jouent un rôle fondamental dans la vie de notre commune. Qu'elles œuvrent dans les domaines du sport, de la culture, de la solidarité, de l'environnement, du patrimoine, des loisirs ou encore de l'animation locale, elles contribuent chaque jour à **renforcer le lien social**, à favoriser les échanges entre les habitants et à dynamiser notre territoire. Grâce à l'engagement de leurs bénévoles, elles participent activement au vivre ensemble et offrent à chacun, quel que soit son âge, des occasions de partager des passions, de découvrir de nouvelles activités et de s'investir dans la vie collective.

Soucieuse de soutenir et de mettre en valeur cette richesse associative, la municipalité souhaite disposer d'un **recensement le plus complet possible des associations** présentes sur le territoire communal. Cette démarche permettra de mieux faire connaître leurs actions, de faciliter la diffusion des informations municipales et de promouvoir les initiatives qui contribuent à l'attractivité et au dynamisme de notre commune.

Un courrier a récemment été adressé aux associations recensées dans nos fichiers. **Si votre association n'a pas reçu ce courrier**, nous vous invitons à **prendre contact avec la mairie** afin de vous faire connaître et d'être intégrée à notre annuaire associatif.

Ensemble, continuons à faire vivre un tissu associatif riche, solidaire et dynamique, au service de tous les habitants.

Pour toute information complémentaire ou pour vous faire recenser, n'hésitez pas à contacter la mairie.

APPEL À PARTICIPATION

TÉLÉTHON

2026 À BOVES

40^e ÉDITION • 4 & 5 DÉCEMBRE 2026

ASSOCIATIONS, CLUBS, ÉCOLES, COMMERÇANTS, HABITANTS...

Construisons ensemble un grand Téléthon à Boves !

Ensemble, faisons la différence !

Vous avez une idée d'animation, un savoir-faire, une envie de participer ?
REJOIGNEZ L'AVENTURE !

La confiture solidaire **ESPERANZA** est déjà en préparation. De nombreuses initiatives peuvent voir le jour grâce à vous !

CONTACT
BOVES ACCUEIL
confitelethon@gmail.com
06 61 83 36 04

Toutes les énergies sont les bienvenues, merci !

Ensemble, faisons du Téléthon 2026 UN ÉVÈNEMENT EXCEPTIONNEL !

LES BOVOIS ONT DU TALENT

Le Brio Picard :

une pépite Bovoise au rayonnement national



Installé à Boves, **Le Brio Picard** est une référence de l'accordéon.

À sa tête, **David Dubois**, artisan en accordage et réparation. Cet atelier est une pépite. Entre savoir-faire artisanal et excellence musicale, il perpétue un métier rare.

De formation technique industrielle, **David Dubois** découvre l'accordéon à six ans. Il crée sa propre marque haut de gamme "**Le Brio**", se spécialise en accordage et en réparation/vente d'accordéons.

Depuis vingt ans, il mêle restauration d'instruments et fabrication artisanale. Il attire passionnés et artistes.

JUILLET

11/07 : **Visite du chantier archéologique**
RDV devant le cimetière Notre-Dame - Réservation : 03 22 22 58 90

11/07 : **Concours de pétanque** – Société de Chasse Communal de Boves - Stade Gervais Leprêtre - Renseignement : 06 61 78 35 21

13/07 : **Retraite aux flambeaux & Feu d'artifice**
Rdv à la mairie à 21h30

14/07 : **Concours de pêche - Cérémonie - Verre de l'amitié**

18/07 : **Visite du chantier archéologique**
RDV devant le cimetière Notre-Dame - Réservation : 03 22 22 58 90

AOÛT

08/08 : **Concours de pétanque** – Club de pétanque, dès 14h
Contact : petanque80440@gmail.com

23/08 : **Réderie des Jardins Ouvriers et Familiaux** - Rue E. Després.
Inscriptions à la Salle des Fêtes les 12/08 (Bovois), 13 et 14/08 (tous)
Tél : 06 89 37 13 32 - 06 81 03 85 46

SEPTEMBRE

12 et 13/09 : **Salon du bien-être**
Inscriptions : 06 71 66 01 25

14/09 : **Début des ateliers de peinture**
Inscriptions : 06 71 66 01 25

23/09 : **Atelier "Maîtrise de l'énergie"** - Gratuit - Organisé par EDF Solidarité

26/09 : **Forum des associations** - Remise des prix du concours des maisons fleuries - Salle des fêtes

30/09 : **Concert** - Michel Berte et Cie

À noter déjà

03/10 : **Journée Octobre Rose**

04 et 05/12 : **Téléthon**

Et tous les dimanches, n'oubliez pas le marché de plein air, parking du Palais des enfants, rue Eugène Després.

Anniversaire Ô Bovrac



Le mercredi 6 mai, l'épicerie Ô Bovrac a célébré son 5^e anniversaire dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

À cette occasion, les fidèles clients ainsi que l'équipe municipale étaient réunis pour partager ce moment festif et saluer le dynamisme de ce commerce de proximité, devenu au fil des années un lieu incontournable de la vie locale.

Pour couronner cette belle réussite, Ô Bovrac a également reçu le Prix Coup de Cœur Petit Futé 2026.



LA RUBRIQUE QU'ON AIME

Cette rubrique met à l'honneur les initiatives locales et citoyennes (associations, projets solidaires, démarches écologiques) qui font bouger les choses. C'est un espace positif pour partager ce qui nous inspire, valoriser le collectif et faire rayonner les belles énergies près de chez nous... et parfois un peu plus loin !

LA "CABANE À PARTAGE"

Reportage "Une idée pour la France"
13h de France 2 du 18/05/2026



facebook : Cabane à Partage

À Canaples (80670), rue de la Gare, un cabanon en bois baptisé la **Cabane à Partage** est devenu un symbole de solidarité et d'écologie. Le principe est simple : **chacun peut y déposer gratuitement des objets en bon état — livres, vaisselle, jouets — ou repartir avec ce dont il a besoin.** Selon les saisons, les surplus du potager y trouvent aussi leur place.

Animée par des bénévoles, cette démarche écoresponsable donne une seconde vie aux objets. Elle permet de **lutter contre le gaspillage tout en soutenant le pouvoir d'achat des habitants**, une préoccupation très actuelle.

Au-delà de l'aspect matériel, ce lieu favorise le lien social. C'est un espace de rencontres et de discussions spontanées. Ce projet citoyen démontre qu'avec de la bienveillance, il est possible de créer un espace utile à tous, alliant **solidarité locale et respect de l'environnement.**